

FACULTÉS LOYOLA PARIS  
Déclaration de politique ERASMUS +  
2021-2027

**Les Facultés Loyola Paris** (anciennement Centre Sèvres) forment un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif de taille modeste (360 étudiants, 2000 auditeurs libres) offrant des formations et des diplômes en philosophie, en théologie (1er, 2e et 3e cycles) et dans diverses questions éthiques et sociales (DU). Pour certaines filières, par convention, elles permettent également la préparation à la licence, au master et au doctorat national français (voir ci-dessous). Notre institution a une **claire vocation internationale** et contribue au rayonnement de la francophonie puisque désormais près de 50 % des étudiants inscrits dans les parcours diplômants viennent de pays étrangers (Europe, Afrique, Asie, Amériques).

Les Facultés Loyola Paris existent depuis 50 ans. Elles ont participé au programme Erasmus Socrates entre les années 1995 et 2000. Nous souhaitons désormais renouer avec ce programme qui correspond tout à fait à nos objectifs, à notre pratique et à l'augmentation conséquente de notre internationalisation ces dernières années. Il participera aussi à la modernisation de nos enseignements et procédures.

Les Facultés Loyola Paris ont de **nombreux liens déjà anciens avec les établissements d'enseignements supérieur publics**, notamment de Paris, en particulier par le biais de doctorats conjoints avec la Sorbonne Paris IV, avec l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) et d'autres institutions reconnues comme l'Institut Catholique de Paris (ICP), et l'Institut Protestant de théologie (IPT), avec l'Université de Nancy et d'autres.

En avril 2023, nous avons signé **une convention avec l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)** composante de l'Université Paris Sciences et Lettre (PSL) pour des cotutelles de recherche permettant d'obtenir des doctorats nationaux PSL (cf. l'article L 613-7 du code de l'éducation). Par ailleurs depuis mai 2024, une **convention avec l'Université de Strasbourg** permet à nos étudiants de préparer un diplôme de licence ou de master en théologie catholique. (cf. l'article L 613-7 du code de l'éducation).

Par ailleurs, l'accord entre l'État français et le Saint Siège du 18 décembre 2008 reconnaît le niveau et le grade de nos diplômes canoniques (licence, master et doctorat).

La participation au programme ERASMUS + nous permettra de développer notre vocation internationale vers d'autres publics (notamment plus défavorisés), d'augmenter la mobilité de nos étudiants et de nos enseignants et personnels, et d'accueillir davantage d'étudiants ou enseignants pour des périodes brèves.

Elle permettra également de **renforcer les coopérations internationales** avec les établissements supérieurs des réseaux partenaires, notamment le réseau « Kircher » des universités jésuites européennes et plus largement le réseau mondial de ces universités (IAJU) dont nous faisons partie. Cette participation va dans le sens de notre stratégie institutionnelle qui vise à faire des Facultés Loyola Paris, **un établissement de formation à caractère européen**. Des modifications institutionnelles ont déjà été mises en place pour cela en associant des européens partenaires à notre gouvernance.

De manière générale, ces programmes Erasmus + favoriseront **les échanges avec d'autres cultures**, d'autres manières d'enseigner ou d'effectuer des recherches, en permettant une meilleure créativité et innovation, ouverture d'esprit, adaptation culturelle et sens de la citoyenneté européenne et mondiale. Ils contribueront à une **modernisation** de nos enseignements et procédures et renforceront notre **internationalisation** déjà bien présente.

Notre stratégie est conforme aux **valeurs de l'Union européenne** et correspond aux priorités de la politique européenne en matière d'éducation et d'enseignement supérieur (inclusion, diversité, transparence, etc.)

La taille de notre institution et notre première participation à Erasmus + nous oblige à faire un démarrage modeste et progressif.

Concrètement :

**En ce qui concerne le programme AC 1 sur la mobilité des personnes**, nous souhaitons :

- Permettre à des étudiants de faire un semestre ou une année de cursus à l'étranger, en particulier ceux et celles qui ont moins de possibilités de le faire, soit dans le cadre du réseau européen Kircher (Espagne, Belgique, Irlande, Allemagne, Portugal, Italie, Pologne...), soit dans des pays tiers (Royaume Uni, Liban, Afrique, Inde, Etats-Unis...). Dans le même temps, accueillir davantage d'étudiants pour un semestre ou une année venant de l'étranger dans des formations semblables.

- Permettre à des étudiants de faire des stages courts pour mettre en œuvre leur pratiques et apprendre d'autres manières de faire, tout en améliorant leur capacité en langue.

- Permettre à des enseignants et chercheurs (notamment les doctorants) de faire des séjours de quelques mois pour enseigner à l'étranger ou faire des recherches dans des centres spécialisés dans leur domaine avec lesquels nous sommes déjà en lien (Rome, Madrid, Oxford, Namur,

Frankfort...). De même pour le personnel, notamment pour les échanges concernant les bibliothèques.

- D'accueillir des enseignants étrangers (européens ou africains notamment) pour un stage ou une période d'enseignement, permettant un apport précieux dans des domaines spécialisés et/ou une formation des formateurs étrangers. Le programme AC 171 permettrait de favoriser la mobilité des enseignants avec les institutions d'Afrique (Abidjan, Kinshasa, Beyrouth) avec lesquelles nous sommes déjà en lien, afin de renforcer leurs capacités éducatives et qui bénéficient de faibles moyens.

- Participer davantage aux groupes de recherche et de formation du réseau européen des partenaires (Kircher et autres) et nous permettre de participer aux programmes intensifs hybrides (BIP) organisés par ce réseau, en particulier dans les domaines de la pédagogie, de l'anthropologie, de la théologie et des questions liées au dialogue inter-religieux.

**En ce qui concerne le programme AC 2 sur la coopération entre institutions**, nous visons à :

- Promouvoir des coopérations plus étroites entre institutions partenaires du réseau européen, notamment pour le partage des bonnes pratiques pédagogiques en ce qui concerne les publics internationaux et les publics fragiles que nous recevons de pays aux faibles moyens éducatifs.

- Promouvoir un partenariat avec les institutions francophones de formation de la Compagnie de Jésus dans le monde (Namur, Abidjan, Kinshasa, Tananarive, Beyrouth, Toronto...) afin d'échanger des savoirs, des recherches, des pratiques et favoriser un appui mutuel. Constituer un réseau stable à moyen terme en vue d'un renforcement des capacités de formation notamment en Afrique et à Madagascar.

- Établir la possibilité de doubles diplômes, notamment des masters ou des doctorats avec des universités européennes (notamment la KULeuven, l'UNamur, Oxford) ou en dans d'autres continents (Afrique, Amérique Latine)

Fidèles à notre devise « Appelés à la liberté », la mobilité internationale est pour nous une occasion de favoriser une ouverture d'esprit moteur de coopération sociale et de paix. Mais également, comme le pèlerin de notre logo l'indique, nous devenons davantage nous-mêmes en découvrant de nouvelles réalités.

Louis Lourme  
Recteur Des Facultés Loyola Paris

